Pétition pour conserver la Place Cassin dans son état d'esprit actuel
(mars-juin 2011)

Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris,

Le 6 avril 2009, par la délibération 2009 DU 113 – SG 72-2, vous avez arrêté le projet d'aménagement du quartier des Halles conçu par la SEURA, sous différentes réserves, dont celle-ci : « *Art. 4 – La place René Cassin est préservée dans son état d'esprit actuel, notamment sa forme générale et sa déclivité qui évoque un amphithéâtre à ciel ouvert ».*
La SEURA a pourtant décidé de supprimer l'hémicycle de la place Cassin et de lui substituer un escalier avec quelques gradins en bordure de la rue Rambuteau.
Pierre Colboc, l'un des architectes du Musée d'Orsay, a pris l'initiative de faire une proposition pour conserver véritablement la Place René Cassin « dans son état d'esprit actuel » et l'intégrer au jardin de la SEURA. Son projet est présenté en détail ici : http://architecturhalles.com/colboc.htm

Nous soutenons cette proposition et vous demandons de bien vouloir prendre en compte le projet de Pierre Colboc, en l'intégrant à l'aménagement proposé par la SEURA, pour respecter le vœu que vous aviez démocratiquement exprimé en 2009.

NOM	PRÉNOM	MAIL	CODE POSTAL	SIGNATURE

Merci d'adresser les signatures à : Association ACCOMPLIR 49 rue St-Denis 75001 Paris (possibilité de déposer les feuilles dans la boîte sur rue)